

AVIS DE SOUTENANCE

Mme MARION BELLISSIME présente ses travaux en soutenance le :

09 juillet 2013 à 14h00

à l'adresse suivante :

Maison de l'Archéologie salle Pierre Paris

en vue de l'obtention du diplôme :

Doctorat Histoire, langues, littérature anciennes

La soutenance est publique.

Titre des travaux : Edition, traduction et commentaire de Cassius Dion, Histoire romaine, livres 52 et 53

Ecole doctorale : Montaigne-Humanités

Formation doctorale : Master autre université

Section CNU : 08 - Langues et littératures anciennes

Unité de recherche : Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen Age

Directeur : Mme Valérie FROMENTIN, Professeur des Universités

Membres du jury

Nom	Qualité	Etablissement	Rôle
Mme MARIANNE COUDRY	Professeur émérite	UNIVERSITE MULHOUSE HAUTE ALSACE	
M. PAUL DEMONT	Professeur des Universités codirecteur	UNIVERSITE PARIS 4 PARIS-SORBONNE	
Mme Valérie FROMENTIN	Professeur des Universités	UNIVERSITE BORDEAUX 3 M. DE MONTAIGNE	
M. FREDERIC HURLET	Professeur des Universités	UNIVERSITE NANTES	
Mme ESTELLE OUDOT	Professeur des Universités	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	

Titre

Édition, traduction et commentaire de Dion Cassius, Histoire romaine, livres 52 et 53

Cassius Dion est un historien de langue grecque, sénateur romain sous les Sévères (II^e et III^e siècles). Son œuvre principale, l'*Histoire romaine*, composée de quatre-vingts livres, couvre plus de mille ans d'histoire, des origines de Rome au règne de Sévère Alexandre. Les livres 52 et 53, qui relatent l'après Actium et les premières années du règne d'Auguste, en insistant sur la coupure institutionnelle que celles-ci représentent, sont parmi les plus intéressants de l'œuvre. Le récit des événements y est en permanence sous-tendu par une réflexion politique et philosophique sur la nature de cette nouvelle forme de monarchie : non seulement Dion rapporte les débats théoriques qui ont précédé et suivi, à Rome, la création du Principat, mais le jugement qu'il porte, deux siècles après son instauration, sur un système qui a eu le temps de révéler ses forces et ses faiblesses et qu'il connaît de l'intérieur (pour avoir suivi la carrière des honneurs jusqu'au consulat), constitue pour nous un témoignage capital sur cette période. Ce sont ces livres « charnière » que nous avons choisi d'éditer, de traduire et de commenter dans le cadre de notre thèse. L'*Histoire romaine* de Velleius Paterculus, la *Vie d'Auguste* de Nicolas de Damas, la *Vie d'Auguste* de Suétone et les *Annales* de Tacite, l'*Histoire romaine* d'Appien et l'*Épitomè* de Florus constituent, avec l'*Histoire romaine* de Dion, nos sources pour la période augustéenne. Toutefois, les textes de Velleius Paterculus, de Nicolas de Damas et d'Appien s'arrêtent très tôt dans le règne d'Auguste et Tacite n'entre pas dans le détail de cette période. Suétone offre un témoignage plus précis et plus exhaustif de la vie et du règne d'Auguste, mais biaisé puisqu'il ne cherche ni à embrasser de manière systématique l'ensemble des événements, ni à respecter un ordre chronologique. Le texte de l'*Épitomè* est très sélectif : Florus écrit surtout l'histoire des guerres menées par les Romains. Il faut encore signaler les *Res Gestae Divi Augusti* : sans être à proprement parler une œuvre historiographique, elles constituent une source d'informations dont il faut tenir compte dans la mesure où Dion y a peut-être eu accès. Mais elles ne peuvent entrer en comparaison avec les autres textes quand il s'agit d'étudier les choix historiographiques. Le texte de Cassius Dion, bien que très postérieur à Auguste, présente l'avantage de couvrir la totalité de la période et de revenir année après année et de manière assez détaillée sur l'action du premier empereur et sur le passage de la Rome républicaine à la Rome impériale. Le travail de recherche de l'historien ne s'est pas limité à la lecture et à la copie des auteurs précédents : il a consulté les archives, compilé d'autres informations (certains éléments précis ne sont mentionnés par aucun autre texte conservé) et mené ses propres réflexions. Le caractère dense, varié et organisé de ces

livres en fait un témoin privilégié pour cette période, d'autant que cela se double d'une réflexion sur les institutions, typique des historiens grecs de Rome et nulle part aussi développée.

Notre travail s'inscrit dans le programme d'édition de l'*Histoire romaine* de Dion dans la Collection des Universités de France, placé, à l'origine, sous la responsabilité de F. Hinard et, depuis 2009, de V. Fromentin. Ce programme, avec cinq volumes déjà parus, répond à un véritable besoin. En effet, même si l'édition de référence pour cet auteur (Boissevain, 1895-1901) demeure, pour nombre de ses acquis, indépassable, elle ne correspond plus aux normes scientifiques modernes. De plus, Boissevain n'a pas donné de traduction en langue moderne et la dernière traduction française complète de l'*Histoire romaine* remonte au milieu du XIXe siècle (Gros et Boissée, 1845-1867). Quant au travail de commentaire, il n'a jamais été effectué de manière systématique et continue pour l'ensemble de l'œuvre.

Or, Dion a mené un travail de réflexion sur les évolutions du régime romain, qui se double d'une réflexion plus générale sur le pouvoir. Notre travail d'édition et de traduction est assorti d'un commentaire historique et littéraire qui s'intéresse à ces questions. Les livres augustéens (52-56) présentent la particularité de contenir de très nombreux discours au style direct. Le livre 52 est presque entièrement consacré à un débat entre Agrippa et Mécène qui défendent chacun un point de vue politique devant le futur Auguste. Les recherches se sont focalisées sur ce débat, comme en témoigne une vaste bibliographie. Le plus souvent, ce débat a été vu comme une nouvelle variante d'un motif traditionnel, l'opposition de la démocratie et de la monarchie dans le débat sur le meilleur régime : mais l'analyse des idées a souvent manqué de précision et nul n'a cherché à comprendre le rôle que pouvaient jouer les discours dans la dynamique générale de l'*Histoire romaine*. De plus, déconnectée du reste du débat et du reste de l'œuvre, une partie du discours de Mécène a concentré l'attention et a été, unanimement ou presque, considérée comme un programme politique adressé par Dion aux Sévères. Or, une fois qu'il est étudié au sein de l'œuvre, et en particulier dans le contexte des livres augustéens, et qu'il est confronté aux autres discours, le débat prend une nouvelle dimension et admet plusieurs lectures, historique, philosophique et rhétorique, qui se croisent et s'approfondissent mutuellement. L'étude historique et historiographique générale des livres 52 et 53 doit se nourrir de l'étude des discours, qui ne sont pas de simples ornements rhétoriques, contrairement aux affirmations de F. Millar. Les perspectives ouvertes par Millar dans l'ouvrage qui a réhabilité Dion (*A study of Cassius Dio*, 1964) ont nourri les recherches mais les ont aussi biaisées : la question des institutions, certes fondamentale chez Dion, a occulté d'autres aspects de l'œuvre, comme la dimension rhétorique. Or, celle-ci mérite une plus grande attention : elle participe au projet historiographique de l'auteur

et apporte un supplément de sens au récit des événements. Une telle étude permet aussi par exemple de relativiser un autre point historique sur lequel la recherche a fortement insisté, l'importance du témoignage de Dion dans la question de la *respublica restituta*. Le discours de renoncement au pouvoir prononcé par le futur Auguste au début du livre 53 doit être considéré avec précaution et ne peut témoigner des véritables intentions d'Auguste. Une étude qui croise histoire des idées, rhétorique, littérature et histoire et qui s'appuie sur le texte et sur le contexte de l'œuvre entière nous permet ainsi de reprendre à nouveaux frais le commentaire de ces livres fondamentaux de l'*Histoire romaine* et d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche.